



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada**  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 1T3  
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Round Baler	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 01804-160727/A	<b>Date</b> 2015-12-31
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 01804-16-0727	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-307-9732	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-5-75230 (307)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-02-09</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Atlantic Standard Time AST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Stevenson, Jacquelyn	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal307
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 403-3520 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD NAPPAN RESEARCH FARM 4016 HIGHWAY 302 NAPPAN NOVA SCOTIA BOLICO Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 3C9  
Nova Scot

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>2</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN .....	2
1.5 COMPTE RENDU .....	2
1.7 ACCORDS COMMERCIAUX .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	3
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	3
2.5 LOIS APPLICABLES .....	4
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....</b>	<b>4</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	4
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	6
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>7</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	7
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>8</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	8
6.2 BESOIN .....	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	8
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	8
6.5 RESPONSABLES .....	9
6.7. PAIEMENT .....	10
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	10
6.9 ATTESTATIONS.....	10
6.10 LOIS APPLICABLES .....	10
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	10
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>11</b>
BESOIN.....	11
<b>ANNEXE B.....</b>	<b>13</b>
BASE DE PAIEMENT.....	13
<b>ANNEXE C.....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE D.....</b>	<b>16</b>
INTEGRITY REQUIREMENTS .....	16
<b>NEA DU FOURNISSEUR : .....</b>	<b>16</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Aucune exigence en matière de sécurité n'est rattachée à cet appel d'offres.

### **1.2 Besoin**

Au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sollicite des offres pour le fourniture et livraison, au plus tard le 31 mars 2015, d'un (1) presse à balles cylindriques à la ferme expérimentale de Nappan d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, située 4016 Highway 302, à Nappan (Nouvelle-Écosse) B0L 1C0. Le fournisseur retenu devra assurer l'entretien et les réparations liées à la garantie du tracteur et donner une formation à l'intention des conducteurs, conformément au besoin décrit dans les présentes.

### **1.5 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les **15 jours ouvrables**, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.7 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2015.07.03)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 3 de l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées (**2003**) incorporées ci-haut par renvoi, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

#### **3. Liste de noms**

- a. Les soumissionnaires qui sont incorporés ou une entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant à titre de coentreprise, ont déjà fourni une liste complète des noms de tous les administrateurs du soumissionnaire, ou le nom du ou des propriétaire(s), au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA).
- b. Ces soumissionnaires doivent immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms des administrateurs pendant ce processus d'approvisionnement. »

Le paragraphe 5.4 du document **2003**, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours  
Insérer : 90 jours

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### **2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **CINQ (5)** jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **Nouvelle-Écosse** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (**2 copies papier**)  
Section II : Soumission financière (1 copie papier)  
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Field Code Changed

Solicitation No. - N° de l'invitation

**01804-160727/A**

Client Ref. No. - N° de réf. du client

**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur

**HAL307**

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

**Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement – **ANNEXE B**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

**Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Pour être déclarée recevable, la soumission doit respecter tous les critères techniques obligatoires conformément à l'Annexe C - Critères techniques obligatoires.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms**

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Formatted: Indent: Left: 0 cm

Formatted: Font: (Default) Calibri

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

**6.1.1** Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

Au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sollicite des offres pour le fourniture et livraison, au plus tard le 31 mars 2015, d'un (1) presse à balles cylindriques à la ferme expérimentale de Nappan d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, située 4016 Highway 302, à Nappan (Nouvelle-Écosse) B0L 1C0. Le fournisseur retenu devra assurer l'entretien et les réparations liées à la garantie du tracteur et donner une formation à l'intention des conducteurs, conformément au besoin décrit dans les présentes.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

**2010A 2015.09.03**, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 OBLIGATORY Date de livraison**

Il est obligatoire que tous les livrables demandés soient reçus et prêts à l'emploi au plus tard le **31 mars 2016**. Si cette exigence ne peut être respectée, le contrat sera résilié.

Il est entendu et convenu que si le contrat lui est attribué, le meilleur délai de livraison possible que pourra offrir l'entrepreneur sera de \_\_\_\_\_ jours après la date de l'attribution du contrat (telqu'indiqué par le soumissionnaire).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Name: JACQUELYN STEVENSON  
Title: SUPPLY OFFICER  
Public Works and Government Services Canada  
Acquisitions Branch  
Address: 1713 BEDFORD ROW, HALIFAX, NS, B3J 3C9  
Telephone: 902.403.3520  
email: Jacquelyn.stevenson@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 6.7. Paiement

### 6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précisé dans l'**annexe B**, Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

### 6.8 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du Contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé Responsables » du contrat.

## 6.9 Attestations

### 6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales **2010A** biens - complexité moyenne;
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Critères techniques obligatoires;
- f) Annexe D, Integrity
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **ANNEXE A**

### **BESOIN**

Fourniture et livraison, au plus tard le 31 mars 2016, d'une (1) presse à balles cylindriques à la ferme expérimentale de Nappan d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, située au 4016, route 302, à Nappan (Nouvelle-Écosse) B0L 1C0. Le besoin comprend une garantie (entretien et réparations) pour la presse à balles cylindriques.

#### **Critères obligatoires techniques :**

##### **La presse à balles cylindriques doit :**

- A. être neuve, du modèle le plus récent du fabricant, encore en cours de production;
- B. provenir d'un constructeur qui a fait ses preuves en fabriquant et en vendant ce type et cette catégorie de véhicules depuis au moins un an;
- C. être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles applicables régissant la fabrication, la sécurité, les niveaux de bruit et les niveaux de pollution en vigueur au Canada au moment de sa fabrication;
- D. avoir des systèmes et des composants dont la capacité ne doit pas être supérieure à la capacité nominale publiée dans les brochures pertinentes; dans le cas contraire, une preuve de conformité doit être fournie.
- E. être livrée à destination FAB sur place au plus tard le 31 mars 2016

##### **La presse à balles cylindriques doit comprendre les spécifications suivantes :**

- A. Presse à balles cylindriques de 4 pi x 5 pi
- B. Diamètre de balles d'au moins 36 po et d'au plus 60 po et largeur de balle d'au moins de 46,5 po
- C. Ensilage spécial (trousse pour humidité élevé)
- D. Ficelles et filets
- E. Système de coupe Rotor Chop
- F. Ramasseur hydraulique de 2,07 m
- G. Roues de jauge du ramasseur
- H. Courroie transporteuse
- I. Pneus basse pression
- J. Dispositif de lubrification automatique des chaînes
- K. Puissance de la prise de force d'au moins 60 HP
- L. Rampe à balles

#### **Exigences supplémentaires**

**Inspection pré-livraison :** Standard

**Transport** FAB destination

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **Garantie**

L'entrepreneur **doit** fournir une garantie totale d'au moins un (1) an/2 000 heures sur les pièces, la main-d'œuvre et les frais d'installation des pièces de remplacement couvertes par la garantie.

## **Réparation et entretien sous garantie**

L'entrepreneur **doit** effectuer la réparation et l'entretien sous garantie du véhicule.

La réparation et l'entretien sous garantie doivent être conformes aux exigences établies par le fabricant pour assurer le rendement optimal du véhicule, ce qui comprend l'équipement connexe et s'applique pendant toute la période de garantie.

### **1. Calendrier de réparation et d'entretien sous garantie**

a) L'entrepreneur **doit** fournir au responsable technique un calendrier de réparation et d'entretien sous garantie qui respecte les exigences spécifiques établies par le fabricant pour assurer le rendement optimal du véhicule et de l'équipement connexe pendant la période de garantie.

L'entrepreneur **doit** effectuer la réparation et l'entretien sous garantie du véhicule conformément au calendrier. Si des services de réparation et d'entretien sous garantie doivent être réalisés sur le site d'AAC, la personne chargée de réaliser les services doit arriver sur le site dans un délai de 24 heures suivant le moment où l'entrepreneur est avisé.

Si des services de réparation et d'entretien sous garantie doivent être réalisés à l'extérieur du site d'AAC, ces services doivent être fournis à au plus 200 km du site d'AAC. 4016, route 302, Nappan, Nouvelle-Écosse (BOL 1C0)

L'entrepreneur doit pouvoir fournir des services sous garantie au besoin, et doit pouvoir accéder rapidement à l'inventaire des pièces auprès d'une installation de réparation/d'entretien autorisée.

## **Soutien logistique intégré**

L'entrepreneur **doit** s'assurer que les pièces de rechange nécessaires à la réparation et à l'entretien adéquats du ou des véhicules complétés peuvent être achetées rapidement pour une période minimale de dix (10) ans.

### **1. Documentation**

L'entrepreneur **doit** fournir la documentation suivante :

**Manuels du matériel** – Les manuels nécessaires à la réparation, à la maintenance et à l'utilisation sécuritaires de la machine. On préfère qu'un ensemble complet de manuels soit fourni sur CD/DVD-ROM; cependant, un ensemble complet des manuels de l'utilisateur **doit** être fourni en format papier, au minimum, sauf le manuel des pièces, qui peut être disponible en ligne. Les manuels du véhicule **doivent** comprendre :

- i. **Manuel de l'utilisateur** – en anglais, au moins;
- ii. **Manuel des pièces** – en anglais, au moins;
- iii. **Manuel d'entretien (réparation en atelier)** – en anglais, au moins.

a) **Lettre de garantie** – L'entrepreneur **doit** fournir un exemplaire papier de la lettre de garantie bilingue complétée avec le véhicule. L'entrepreneur **doit** envoyer un exemplaire de la lettre de garantie (en format électronique) au responsable technique lors de l'expédition.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE B

### Base de paiement

Le soumissionnaire doit proposer un prix global ferme, en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée non comprise, destination FAB, transport compris, taxe d'accise et droits de douane canadiens compris.

Livraison droits acquittés (DDP), Incoterms 2000. L'entrepreneur doit prendre à sa charge tous les frais liés à la livraison, les coûts d'administration et les risques liés au transport, ainsi que le dédouanement, y compris le paiement des taxes et droits de douane jusqu'à destination.

Pour être déclarée recevable, une soumission doit répondre aux exigences de l'appel d'offres et respecter tous les critères obligatoires. La soumission portant le prix calculé le plus bas fera l'objet d'une recommandation pour l'attribution d'un contrat.

### Description:

### Prix de lot ferme :

Fourniture et livraison d'un **(1) presse à balles cylindriques**  
à la ferme expérimentale de Nappan d'Agriculture  
et Agroalimentaire Canada, située 4016  
Highway 302, à Nappan (Nouvelle-Écosse) B0L 1C0,  
tel qu'il est précisé dans l'Annexe A - Exigence, l'Annexe B - Modalités de paiement et l'Annexe C - Critères  
techniques obligatoires.

**Total du prix de lot ferme :** \_\_\_\_\_ \$ (TPS/TVH en sus)

**Marque/modèle proposés:** \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE C

### Critères techniques obligatoires

**Instructions :** Le soumissionnaire **doit** indiquer s'il respecte les critères techniques obligatoires. Le soumissionnaire doit inclure deux (2) exemplaires de documentation descriptive, s'il y en a, concernant le ou les articles offerts et comportant suffisamment de détails pour clairement démontrer le respect de chacune des exigences mentionnées dans la présente annexe.

Le soumissionnaire **doit** commenter/faire un renvoi au numéro de page et souligner la spécification dans sa brochure ou les feuilles de données techniques pour démontrer qu'il respecte chacun des critères techniques obligatoires.

Le soumissionnaire **doit** indiquer si le produit/service offert respecte les spécifications énumérées ci-dessous.

En présentant l'annexe C, le soumissionnaire certifie que le produit qu'il offre respecte les critères techniques obligatoires et qu'il sera construit conformément à ces critères.

Vous aurez avantage à fournir autant de détails que possible pour appuyer vos commentaires et vos prétentions en ce qui concerne le respect de chaque spécification.

**NOTE :** Le gouvernement n'est PAS tenu de demander des éclaircissements concernant la ou les soumissions ou la documentation technique à l'appui fournie. Le non-respect de l'une ou l'autre des spécifications suivantes rendra votre proposition non conforme, et celle-ci sera mise de côté définitivement.

Numéro	Spécification	Conformité		Commentaire(s)/ Renvoi
		Respect	Non-respect	
I.				
A.	Être neuve, du modèle le plus récent offert par le constructeur, et doit être encore en cours de production et doit provenir d'un constructeur qui a fait ses preuves en fabriquant et en vendant ce type et cette catégorie de véhicules depuis au moins un an.			
B.	Être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles applicables régissant la fabrication, la sécurité, les niveaux de bruit et les niveaux de pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication.			
C.	avoir des systèmes et des composants dont la capacité ne doit pas être supérieure à la capacité nominale publiée dans les brochures pertinentes; dans le cas contraire, une preuve de conformité doit être fournie.			

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE C (suite)

Numéro	Spécification	Conformité		Commentaire(s)/ Renvoi
		Respect	Non respect	
II.	<b>La presse à balles cylindriques doit comprendre les spécifications suivantes :</b>			
A.	Presse à balles cylindriques de 4 pi x 5 pi			
B.	Diamètre de balles d'au moins 36 po et d'au plus 60 po et largeur de balle d'au moins de 46,5 po			
C.	Ensilage spécial (trousse pour humidité élevé)			
D.	Ficelles et filets			
E.	Système de coupe Rotor Chop			
F.	Ramasseur hydraulique de 2,07 m			
G.	Roues de jauge du ramasseur			
H.	Courroie transporteuse			
I.	Pneus basse pression			
J.	Dispositif de lubrification automatique des chaînes			
K.	Puissance de la prise de force d'au moins 60 HP			
L.	Rampe à balles			

**Exigences :**

Les spécifications obligatoires qui ne sont pas satisfaites entraîneront l'irrecevabilité de la soumission. Si l'on détermine que certaines spécifications n'ont pas été satisfaites après l'attribution du contrat, ce dernier pourrait être résilié.

Le soumissionnaire atteste que toutes les exigences obligatoires ci-haut sont satisfaites.

Signature : \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**01804-160727/A**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
**01804-160727**

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
**HAL-5-75230**

Buyer ID - Id de l'acheteur  
**HAL307**  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## ANNEXE D

### INTEGRITY REQUIREMENTS

Les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission, au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions :

a) une liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement des administrateurs de leur entreprise;

**Dénomination sociale complète du fournisseur :** \_\_\_\_\_

**Adresse du fournisseur :** \_\_\_\_\_

**NEA du fournisseur :** \_\_\_\_\_

Liste des administrateurs : Veuillez fournir une liste complète des noms de toutes les personnes qui siègent actuellement au conseil d'administration de l'entreprise susmentionnée.

**Administrateurs :** (Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées)

---

---

---

---

---

---

---

---